

ECOLE MATERNELLE

Jean de la Fontaine

Promenade des Ecoles 78660 ABLIS

Tél : 01.30.59.14.35

RENTREE Septembre 2012

Les enfants déjà scolarisés à l'Ecole Maternelle d'Ablis en 2011-2012 ne sont pas concernés par ces démarches.

INSCRIPTIONS

Commune d'Ablis : enfants nés en 2007-2008-2009

Commune de Prunay-en-Yvelines : enfants nés en 2007 -2008-2009

Lieu d'inscription : Ecole Maternelle d'ABLIS.

Permanences :

- Lundi 12 mars de 13h30 à 15h
- Jeudi 15 mars de 13h30 à 15h
- Vendredi 16 mars de 9h à 12h30
- Samedi 17 mars de 9h à 12h (réservé aux parents ne pouvant pas venir en semaine)
- Vendredi 23 mars de 9h à 12h30

Pour pouvoir inscrire votre enfant, sa présence est obligatoire, ainsi que les pièces suivantes :

- **Le carnet de santé** avec les vaccinations à jour, sauf contre-indication médicale.
- **Le livret de famille.**
- **Un justificatif de domicile.**
- **En cas de séparation des parents : une copie du jugement mentionnant la garde de l'enfant.**
- **En cas de scolarisation antérieure dans une autre école : un certificat de radiation de l'école précédente (Il sera à transmettre à l'école, par courrier, au plus tard début juillet 2012).**

Merci d'avance,

Mme DARREAU

Directrice